

Palmarès 1998 des Prix de La main à la pâte

Prix 1998 de *La main à la pâte*

Le jury, présidé par Georges Charpak, a décerné au total 13 prix, dont 3 avec mention spéciale. Ces prix ont été remis à l'Académie des sciences, le mardi 24 novembre 1998 par Claude Bartolone, secrétaire d'État à la Ville.

Prix avec mention spéciale (5 000 F)

- **L'école André Payand de Molières-sur-Cèze** (Gard) pour le travail présenté par deux classes: la classe de CE2-CM1, de **Mme CHAUDOREILLE**; et la classe de CM2, de **Madame RUFFIER**. La première de ces classes a travaillé sur l'air: quelles sont ses propriétés, que représentent la pollution de l'air et la qualité de l'air? Quelles sont les sources de pollution et comment en diminuer les effets? L'autre classe a travaillé sur le thème classique «Ombres et lumière». Outre les expériences habituelles, les enfants ont approfondi leurs recherches en essayant de comprendre ce qu'est une ombre et ont montré qu'une ombre n'est pas une image. Ce dossier est un bon exemple d'harmonie et de cohérence entre un projet et des activités menées en classe autour du même fil directeur.
- **L'école maternelle Rothschild de Compiègne** (Oise), pour le travail réalisé par la classe de grande section, avec **Mme FARGES**. Le point de départ est un objet tout à fait ordinaire, voire anodin: un simple petit bateau de papier! «Flottera-t-il, coulera-t-il?» se sont demandés les enfants. Cette question les a amenés à émettre des hypothèses, à pratiquer différentes expérimentations qu'ils ont réajustées à chaque fois en fonction des résultats. Ils ont ensuite cherché à interpréter leurs observations par de nouvelles «manips», puis ont élargi leur champ d'investigation avec des jeux de flottaison. Tout ceci a conduit nos jeunes chercheurs-navigateurs à découvrir certaines notions comme l'imperméabilité, la capillarité, la densité... jusqu'à la poussée d'Archimède. Ce remarquable dossier prouve qu'une authentique démarche scientifique peut être pratiquée en classes avec de très jeunes enfants, et de façon inattendue.
- **L'école Victor Hugo, de Chanteloup-les-Vignes** (Yvelines), pour le travail réalisé par 6 classes allant du CP au CM2. Les enseignantes sont **Mmes BACCALA, BOUGHLAM, BUQUET, DEMEYER, FRANCKET, LARET**. C'est là le projet de toute une école. Les classes ont travaillé autour de divers thèmes: unité et diversité du monde vivant, plantations, insectes, états de l'eau, protection de la nature, eau potable, séisme... Une authentique démarche scientifique est présentée. Les enfants sont d'abord invités à observer, puis à formuler des questions et à émettre des hypothèses. Ils montent ensuite les expériences qui permettent de tester la validité des réponses proposées, observent, discutent, élaborent des conclusions transitoires écrites qu'ils rectifieront ou affineront. Ils sont ensuite guidés dans la rédaction finale des conclusions. Ultérieurement, les enseignants vérifient leurs acquisitions. Le jury a choisi de récompenser ce dossier car on peut y suivre la démarche des élèves, la large place laissée à l'observation, à l'imagination, à la réflexion et au travail interactif. Cette remarquable réalisation concerne toute une école.

Les 10 autres prix (3 000 F)

- **L'école élémentaire d'application de Besançon** (Doubs), pour le travail réalisé par la classe de CM2 de **M. GROS**. Les enfants de la classe de Monsieur Gros ont eu à répondre à la question suivante: «S'il n'y avait plus que le Doubs comme source d'eau sale, comment ferait-on pour boire?». À partir de cette question, les enfants ont entrepris une recherche approfondie sur l'eau et son nettoyage. Le tout s'est terminé par des contacts avec l'extérieur dont une visite à une station d'épuration qui a permis de prendre conscience qu'eau claire ne signifie pas pour autant eau potable. C'est un dossier complet: il comporte expériences, réflexion individuelle et collective, utilisation de l'écrit.
- **L'école maternelle Helvétie de Besançon**, pour le travail réalisé par la classe de petite section de **Mme BERTRAND**. En manipulant des miroirs, les enfants ont découvert quelques-unes de leurs propriétés. À travers des jeux libres puis assortis de consignes précises, ils ont appris à utiliser correctement ces miroirs. Ils ont ainsi approché les notions d'image, de champ, de symétrie, tout en mettant en évidence l'importance de l'orientation et de la distance du miroir par rapport à l'objet et à l'observateur. Le jury a tenu à récompenser un projet mis en œuvre avec de très jeunes enfants (3-4 ans), qui a su combiner les jeux et la démarche.
- **Au travail présenté par l'Inspection départementale de Saint-Claude** (Jura) et réalisé par 5 classes allant du CE1 au CM2, répartis dans 5 écoles de cette circonscription. Les enseignants sont **MM. CHANUSSOT, DESPREZ, DURAFFOURG, JOBARD** et **MICHON**, auxquels il faut associer le nom de **M. Pierre BENOIT**, conseiller pédagogique. L'équipe d'enseignants a choisi d'aborder l'étude de l'énergie à travers l'électricité. De nombreux sujets ont été étudiés, évidemment différents selon les niveaux mais associant à chaque fois un «pourquoi?», une expérience, et un travail collectif pour dégager d'autres «pourquoi?». Une des caractéristiques de ce dossier est d'avoir réussi à relier les différentes activités au thème central de l'énergie dans un esprit *Main à la pâte*.
- **L'école Gambetta de Pornichet** (Loire-Atlantique), pour le travail présenté par la classe de CP de **Mme FLANDRIN**. La classe a travaillé sur le thème «le vent et l'air» à partir d'observations de proximité: «le vent souffle dans la cour»; «peut-on faire du vent en classe, avec quoi?» etc. Les expériences proposées sont traditionnelles, mais il faut ici saluer tout particulièrement l'effort de l'enseignante, en CP, pour associer l'apprentissage de l'écriture et de la lecture, le travail expérimental, la réflexion à caractère scientifique, le dessin, l'histoire... Le travail réalisé est un très bon exemple de ce que peut être l'interdisciplinarité, l'équilibre entre le travail personnel et collectif, la recherche d'une complémentarité entre l'écrit, la réflexion et l'expérimentation, et le travail en partenariat, ici avec l'IUT de Saint-Nazaire.
- **L'école Macé-Barbusse de Sains-en-Gohelle** (Pas-de-Calais), pour le travail réalisé par la classe de CM2 de **M. GUERRIER**. Cette classe s'est penchée sur le vent, ses effets et enfin sur la mesure de la vitesse du vent. Les enfants ont ainsi construit des girouettes pour déterminer la direction du vent, puis chaque groupe a conçu et réalisé un appareil différent pour mesurer sa vitesse, ce qui a permis à chacun d'aller jusqu'au bout de ses hypothèses initiales. Le jury a retenu ce dossier pour la place accordée aux contenus scientifiques et aux démarches.
- **L'école maternelle Vauban, de Strasbourg** (Bas-Rhin), pour le travail réalisé par deux classes de grande section, avec **Mme BEAUMONT** et **Mme BRUN**. Ce projet implique deux classes de grande section de maternelle. Il débute par une sensibilisation des enfants au thème de l'eau, avec recherche de documents à la bibliothèque. Les activités scientifiques sont diverses et nombreuses: expérimentation sur la formation de cristaux de divers sels, «vases communicants», formation et propriétés des icebergs. Les enfants sont ensuite conduits à s'intéresser aux problèmes des eaux usées; ils mettent en œuvre des expériences de filtrage, de tamisage. Puis, à partir de leurs suggestions, un travail sur le langage et l'écriture est entrepris. Une des originalités de ce dossier est de ne pas réserver les seules activités à la classe. La classe récompensée a en effet considéré que le travail réalisé pouvait intéresser les parents ou les autres enfants et a conçu une exposition à leur intention, invitant les participants à expérimenter et à confronter leurs résultats.
- **L'école primaire publique Les Fougères, à Lyon** (Rhône), pour le travail réalisé par la classe de CM1-CM2 de **M. MARY**. La classe de Monsieur Mary a, avec l'aide du CNES (Centre national d'études spatiales) et de l'ANSTJ (Association nationale sciences, techniques, jeunesse) envoyé un ballon dans lequel les enfants ont choisi et construit les appareils à installer dans la nacelle, en fonction du type d'informations qu'ils souhaitaient recueillir. Un point important: les enfants ont tout d'abord testé les appareils au sol, ainsi que certaines de leurs hypothèses. C'est donc la qualité de la démarche qui a été prise en compte.
- **L'école publique de Berzé-la-Ville** (Saône-et-Loire) pour le travail réalisé par deux classes allant de la moyenne section au CM2, avec **Mme ROBIN** et **Mme CLOIX**. Mmes Robin et Cloix ont engagé leurs élèves dans de nombreuses activités scientifiques compatibles avec les moyens disponibles. Les activités ont été essentiellement centrées d'un côté sur les escargots et les abeilles, de l'autre sur les plantes: que faut-il pour qu'une plante germe? que devient l'eau d'arrosage? (ce sont les enfants qui ont mis de l'encre rouge dans l'eau des fleurs). Les enfants ont très souvent eu la possibilité d'aller jusqu'au bout de leurs hypothèses et donc de les tester. C'est, là encore, la démarche et sa rigueur que le jury a choisi de récompenser.
- **L'école Massillon, au Havre** (Seine-Maritime) pour le travail réalisé par la classe de CM1 de **Mme COMPAGNON**. La classe de Mme Compagnon s'est intéressée à la mesure du temps, ce qui a conduit la classe à effectuer un travail interdisciplinaire extrêmement important: fabrication de divers cadrans solaires, de clepsydres et de sabliers, avec réflexion sur les mesures effectuées et la précision de ces mesures, travail de documentation varié. Ce dossier est un bon exemple d'intégration d'un enseignement de sciences dans l'enseignement tout court.
- **À un projet présenté par la ZEP de Carrières-sous-Poissy** (Yvelines), et réalisé par 4 CM2 répartis dans 3 écoles. Les enseignants sont: **Mmes DAVION, FUGNANESI, LAGNEAU** et **SCHUSTER; MM. CORBIER** et **DEBAILLEUL**. 4 classes réparties dans 3 écoles ont été confrontées à un défi: concevoir des robots footballeurs. Ce projet à caractère technologique n'est pas un simple travail d'exécution. Le «défi-robot» a eu pour but de faire comprendre les étapes successives d'un projet, depuis sa conception jusqu'à sa réalisation, en suivant un véritable cahier des charges. Il est apparu qu'un critère déterminant était la simplicité de mise en œuvre. Le jury a été sensible à l'effort qu'ont consenti les élèves pour comprendre pourquoi un système ne fonctionne pas, est plus ou moins efficace qu'un autre, et pour définir des critères de choix.

- [Dossier 1998 de l'école André Payand](#)
- [Dossier 1998 de l'école maternelle Rothschild](#)
- [Dossier 1998 de l'école Victor Hugo](#)
- [Dossier 1998 de l'école maternelle Helvétie](#)
- [Dossier 1998 de l'école primaire publique Les Fougères](#)
- [Dossier 1998 de l'école publique de Berzé-la-Ville](#)
- [Dossier 1998 de l'école Massillon](#)
- [Dossier 1998 de la ZEP de Carrières-sous-Poissy](#)

Source URL: <https://www.fondation-lamap.org/fr/page/14472/palmares-1998-prix-lamap>